



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 01/2025 : Compte Financier Unique

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Wolfisheim

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la commune, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Considérant que Monsieur Le Maire, Eric Amiet s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Maurice Saum, 1^{er} adjoint pour le vote du Compte Financier Unique.



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte Financier Unique de l'année 2024.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
	réalisé 2024		réalisé 2024
11 Charges à caractère général	1 192 369,44 €	2 Excédents de fonctionnement reporté	0,00 €
12 Charges de personnel	1 936 322,35 €	42 Opérations d'ordre de transfert entre sections	92382,1
14 Atténuation de produits	139 891,14 €	13 atténuation de charges	55 395,55 €
23 Virements à la section d'investissement	0,00 €	70 Produit des services du domaine	366 846,07 €
42 Opérations d'ordre de transfert entre sect	85 496,33 €	73 Impôts et taxes	2 875 354,01 €
65 Autres charges de gestion courante	162 997,61 €	74 Dotations et participations	408 471,29 €
66 Charges financières et autres charges	45 707,64 €	75 Autres produits de gestion courante	286 566,07 €
67 Charges exceptionnelles	2 500,00 €	76 Produits financiers	10,13 €
68 Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	77 Produits exceptionnels	894,96 €
Total	3 565 284,51 €	Total	4 085 920,18 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
	réalisé 2024		réalisé 2024
40 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00 €	1 Excédent d'investissement reporté	0,00 €
16 emprunts et dettes assimilées	222 761,36 €	21 Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
20 immobilisations incorporelles	94 106,50 €	24 Produits des cessions	0,00 €
21 immobilisations corporelles	455 325,24 €	40 Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 996,33 €
23 immobilisations en cours	9 720,00 €	10 dotations, fonds divers et réserves	509 531,64 €
27 autres immobilisations financières	346,90 €	13 subventions d'investissement	243 985,09 €
Total	782 260,00 €	16 emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Total	782 260,00 €	Total	841 513,06 €

En annexe, le Conseil Municipal dispose du document suivant :

- CFU 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le CFU 2024,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous actes relatifs.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMIET



Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH



Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la Séance.

Accusé de réception en préfecture
067-216705517-20250401-DCM010425_CFU-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 02/2025 : Affectation des résultats 2024

Le vote du Compte Financier Unique constitue l'arrêté des comptes de la commune.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement.

La M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

La section de fonctionnement du budget fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2024 de 1 599 777.40€, Il est constitué du résultat de l'exercice 2024 (520 635.67€) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent (1 079 141,73 €).

La section d'investissement fait apparaître un excédent de financement cumulé de 126 837.87 € pour 2024. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2024 (59 253.06 €) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent 2023 (67 584,81€).



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

Il est demandé au Conseil Municipal, d'adopter l'affectation du résultat comme suit :

Article 001 : 126 837.87 € correspondant à l'excédent d'investissement

Article 1068 : 300 000 € correspondant à l'excédent de fonctionnement capitalisé

Article 002 : 1 299 777.40 € correspondant l'excédent de fonctionnement reporté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2024 sur l'exercice 2025 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous actes relatifs.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMJET



Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH



Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la Séance.

067-216705517-20250401-DCM010425_AFFEC-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 03/2025 : Vote des taux de la fiscalité directe locale / Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,

VU le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B sexies,

VU la délibération du 21 mars 2023 adoptant les taux de la fiscalité locale

VU la délibération du 13 juin 2023 portant rectification du taux de la taxe d'habitation

VU la délibération du 09 avril 2024 adoptant les taux de la taxe d'habitation



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de maintenir le taux de la taxe d'habitation tel que définie ci-après :

- TH (taxe d'habitation) : 20.19 %

Décide ne pas modifier les taux des taxes foncières tel que définies ci-après :

- TFFB (taxe foncière sur les propriétés bâties) : 35,14 %

- TFNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) : 67,39 %

Autorise le Maire à signer tous actes relatifs.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMIET



Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH



Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la Séance.



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 04/2025 : Budget primitif 2025

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le budget primitif pour l'année 2025.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
	BP 2025		BP 2025
11 Charges à caractère général	1 321 845,00 €	2 Excédents de fonctionnement reporté	1 299 777,40 €
12 Charges de personnel	1 980 000,00 €	42 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
14 Atténuation de produits	167 260,00 €	13 atténuation de charges	45 000,00 €
23 Virements à la section d'investissement	1 394 335,40 €	70 Produit des services du domaine	334 300,00 €
42 Opérations d'ordre de transfert entre sect	120 000,00 €	73 Impôts et taxes	2 891 500,00 €
65 Autres charges de gestion courante	193 852,00 €	74 Dotations et participations	381 200,00 €
66 Charges financières et autres charges	46 400,00 €	75 Autres produits de gestion courante	260 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €	76 Produits financiers	15,00 €
68 Dotations aux provisions et dépréciations	18 600,00 €	77 Produits exceptionnels	2 000,00 €
Total	5 244 292,40 €	Total	5 244 292,40 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
	BP 2025		BP 2025
40 Opérations d'ordre de transfert entre sect	30 000,00 €	1 Excédent d'investissement reporté	126 837,87 €
16 emprunts et dettes assimilées	240 500,00 €	21 Virement de la section de fonctionnement	1 394 335,40 €
20 immobilisations incorporelles	218 000,00 €	24 Produits des cessions	10 000,00 €
21 immobilisations corporelles	854 827,00 €	40 Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00 €
23 immobilisations en cours	1 371 800,27 €	10 dotations, fonds divers et réserves	390 000,00 €
27 autres immobilisations financières	1 000,00 €	13 subventions d'investissement	470 000,00 €
		16 emprunts et dettes assimilées	204 954,00 €
Total	2 716 127,27 €	Total	2 716 127,27 €

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

En annexe, le Conseil Municipal dispose des documents suivants :

- projet de budget primitif 2025,
- état de l'extinction de la dette,
- liste des projets d'investissement chiffrés,
- liste des subventions versées par la commune.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (4 votes CONTRE : Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM) :

- **ADOpte** le budget primitif 2025,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous actes relatifs.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMIET



Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH



Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la Séance.

067-216705517-20250401-DCM010425-BP-25-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 05/2025 : Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

1) Avancement de grade

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à une modification du tableau des effectifs pour permettre l'évolution de carrière d'un agent :

Nb de postes	Ancien grade	Nouveau grade	DHS	Date de nomination
1	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	35h	01/05/2025

2) Création de poste

Il est proposé au Conseil Municipal de créer 1 poste non permanent en accroissement temporaire d'activité à temps complet de rédacteur territorial à compter du 1^{er} avril 2025.



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

En effet, le titulaire du poste permanent de rédacteur territorial part à la retraite au 1^{er} septembre 2025, et liquidera son solde de congés et CET avant cette date. Le poste n'est donc pas vacant au tableau des effectifs avant cette date. Son remplaçant commencera au 1^{er} avril 2025, afin qu'il y ait un tuilage sur le poste pendant quelques semaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **MODIFIE** ainsi le tableau des effectifs,
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous actes relatifs.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMIET



Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH



Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la Séance.



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 06/2025 : Demande de fonds de concours à l'Eurométropole de Strasbourg pour l'école de musique – Année scolaire 2024-2025

Vu les articles L.5217-7 et L.5215-26 du Code général des collectivités territoriales permettant à une métropole de financer le fonctionnement et la réalisation d'un équipement par le versement d'un fonds de concours aux communes membres ;

Vu les statuts de l'Eurométropole de Strasbourg, notamment les dispositions incluant la commune de WOLFISHEIM comme l'une de ses communes membres ;

Considérant que la commune de WOLFISHEIM possède une école de musique pour laquelle elle sollicite un fonds de concours auprès de l'Eurométropole ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement, hors subventions, pris en charge par le bénéficiaire ;



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

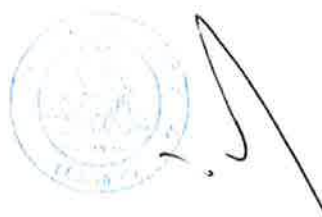
- **Sollicite** un fonds de concours à l'Eurométropole de Strasbourg en vue de participer au financement de l'école de musique de WOLFISHEIM à hauteur de 9 906.62€.
- **Autorise** le maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMIET



Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH



Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la Séance.





République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 07/2025 : Convention Wolfi Jazz

L'association « Wolfi'Jazz », régie par la loi du 1er juillet 1901, organise la 15^{ème} édition du Festival Wolfi'Jazz, du 25 juin au 29 juin 2025.

Comme pour les éditions précédentes, la commune attribue une subvention à l'association, pour un montant de 20 000€ inscrite dans le budget primitif 2025.

Elle souhaite également valider les modalités par une convention renouvelée chaque année (en annexe).

Le Maire rappelle que les sommes nécessaires à cette opération sont prévues dans le budget 2025 de la commune.

VU la délibération adoptant le budget primitif 2025 du 1^{er} avril 2025,

VU la demande de l'association,



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** la convention entre l'association Wolfi'Jazz et la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents relatifs.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMIET



Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH



Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la séance.



République française – Département du Bas-Rhin
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 1^{er} avril 2025

COMMUNE DE WOLFISHEIM
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Le mardi premier avril deux mille vingt-cinq à vingt heures s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Wolfisheim, sous la présidence de Monsieur Eric AMIET, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Eric AMIET, Maire, M. Maurice SAUM, Maire-Adjoint, Mme Marie-Laure LAMOTHE, Maire-Adjoint, M. Michel WARTEL, Maire-Adjoint, Mme Laurence MEYER, Maire-Adjoint, et les conseillers municipaux, Mme Christelle HUSS, M. André MEHN, Mme Martine ROSSIGNOL, M. Jean-Luc BROGER, Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, M. Christophe FRIESE, Mme Christiane BOMBARDIER, M. Thibaut HIRSCH, Mme Dominique SANDER, Mme Françoise CARBIENER, M. Philippe VOILQUIN, Mme Christine LUTTER, M. Bernard MERTZ, Mme Dominique HAEFFELÉ, Mme Martine BRUCKMANN, Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, Mme Murielle STRICHER-CADIEU, M. Cyrille JOCHUM

Absents excusés et représentés : Mme Véronique LAUTH (procuration donnée à M. Michel WARTEL), M. Marc MILTENBERGER (procuration donnée à Mme Laurence MEYER), M. Damien COCKENPOT (procuration donnée à Mme Renée PINGET-SUSTRANCK), M. Arnaud OSTERMANN (procuration donnée à Mme Christine LUTTER)

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) :

Absent(s) :

Point 08/2025 : Communication du Rapport d'observations définitives de l'Eurométropole de Strasbourg émis par la Chambre régionale des comptes Grand Est

La Chambre régionale des comptes Grand Est a procédé à un contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour les exercices 2018 et suivants.

Il appartient au Conseil Municipal de débattre de ce rapport et d'en prendre acte.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code des juridictions financières et notamment l'article L 243-8,

Vu le rapport d'observations définitives présenté au Conseil de l'Eurométropole le 7 février 2025,

Vu le rapport joint à la présente délibération,

Entendu les explications du Maire,

Le Conseil Municipal prend acte des observations définitives de la Chambre régionale des comptes Grand Est relatives au contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour les exercices 2018 et suivants.

Fait et délibéré les

Jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric AMIET

Le Secrétaire de Séance,
Thibaut HIRSCH

Delibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la séance.

Accusé de réception en préfecture
N° 44-1445-2025-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025

